

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
JEUNESSE DE LOYOLA

États financiers

31 décembre 2023

# Amstutz Inc.

## ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE DE LOYOLA

### TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 10

# Amstutz Inc.

## Comptables Professionnels Agréés

### RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de  
ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE DE LOYOLA

**Opinion** - Nous avons effectué l'audit des états financiers de ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE DE LOYOLA (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers** - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

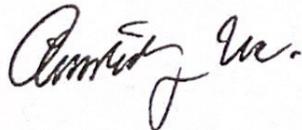
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par: Stéphanie Beauchamp Amstutz, CPA auditrice  
Le 22 mars 2024  
Montréal, Québec  
Lic. No: A142099

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
JEUNESSE DE LOYOLA  
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (note 4)	27 904 \$	76 537 \$
Contributions des partenaires (note 5)	523 514	414 289
Dons	7 278	33 399
Autres	<u>625</u>	<u>-</u>
	<u>559 321</u>	<u>524 225</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	473 961	435 701
Subventions en transit (note 6)	52 305	-
Fournitures de bureau	11 293	6 029
Honoraires professionnels	7 907	40 441
Formation	7 581	8 555
Activités et fournitures	3 411	49 868
Coûts administratifs	3 266	1 634
Télécommunications	2 635	3 799
Assurance	1 381	1 420
Frais bancaires	1 155	263
Événements spéciaux	596	200
Taxes et permis	298	1 373
Frais d'entretien	143	-
Publicité et promotion	15	571
Taxes de vente non récupérables	<u>-</u>	<u>1 635</u>
	<u>565 947</u>	<u>551 489</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(6 626)	(27 264)
ACTIFS NETS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>49 587</u>	<u>76 851</u>
ACTIFS NETS, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>42 961 \$</u>	<u>49 587 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
JEUNESSE DE LOYOLA  
BILAN  
au 31 décembre 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	139 424 \$	176 449 \$
Comptes à recevoir	6 916	12 006
Subventions à recevoir	11 623	-
Taxes de vente à recevoir	<u>774</u>	<u>871</u>
	<u>158 737 \$</u>	<u>189 326 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	7 299 \$	18 900 \$
Subventions reportées (note 3)	<u>108 477</u>	<u>120 839</u>
	<u>115 776</u>	<u>139 739</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>NON AFFECTÉS</b>		
	<u>42 961</u>	<u>49 587</u>
	<u>42 961</u>	<u>49 587</u>
	<u>158 737 \$</u>	<u>189 326 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL

*mje no*  
....., administrateur

*Lief Hays*  
....., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
JEUNESSE DE LOYOLA  
FLUX DE TRÉSORERIE  
exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(6 626)\$	(27 264)\$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	5 090	13 462
Subventions à recevoir	(11 623)	-
Taxes de vente à recevoir	97	43
Créditeurs et frais courus	(11 601)	7 139
Subventions reportées	<u>(12 362)</u>	<u>58 339</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS TRÉSORERIE	(37 025)	51 719
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>176 449</u>	<u>124 730</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>139 424 \$</u>	<u>176 449 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
JEUNESSE DE LOYOLA  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 décembre 2023

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 30 janvier 1998 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif.

L'organisme est un organisme communautaire situé au coeur du quartier Notre-Dame-de-Grâce. L'organisme offre une panoplie d'activités éducatives, sportives et récréatives ciblant les enfants d'âge scolaire des niveaux primaire et secondaire. L'organisme vise à promouvoir l'amélioration des individus dans un environnement sécuritaire et positif, en favorisant le développement cognitif des jeunes, l'expression et l'estime de soi et la responsabilité individuelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatations des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés quand les services sont rendus ou quand les événements ont eu lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
JEUNESSE DE LOYOLA  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des subventions à recevoir et des taxes de vente à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

3. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice. Ces montants sont généralement utilisés au cours du prochain exercice et comptabilisés comme revenus à ce moment. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes:

	<u>2 0 2 2</u>	<u>Encais- sements</u>	<u>Constatées à titre de revenus</u>	<u>2 0 2 3</u>
Centraide	120 839 \$	140 000 \$	174 140 \$	86 699 \$
Croix-Rouge canadienne	-	38 315	34 785	3 530
Fondation Charles Cusson	-	25 000	13 000	12 000
Ville MTESS	-	44 343	38 095	6 248
	<u>120 839 \$</u>	<u>247 658 \$</u>	<u>260 020 \$</u>	<u>108 477 \$</u>

4. SUBVENTIONS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Soutien à l'action bénévole	20 500 \$	-
Gouvernement du Canada		\$
Emplois d'été Canada	7 404	20 822
Les Fondations communautaires du Canada	-	33 488
Second Harvest Emergency Food Security Fund	-	22 227
	<u>27 904 \$</u>	<u>76 537 \$</u>

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
JEUNESSE DE LOYOLA  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 décembre 2023

5. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Centraide du Grand Montréal	174 140 \$	189 161 \$
Réseau réussite Montréal	60 000	81 807
Ville de Montréal		
Programme de soutien à la réalisation d'activités de loisirs	66 808	64 862
Prévention violence jeunesse	20 816	20 816
Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS)	58 119	-
Autre	1 200	-
Ville MTESS	38 095	31 600
Table Jeunesse		
Comité aide aux devoirs	6 460	11 043
Camps de jour	7 889	-
Projet S.O.I.R.	22 202	-
Croix-Rouge canadienne	34 785	-
Fondation J.A. DeSève	20 000	-
Fondation Charles Cusson	13 000	-
La fondation communautaire juive de Montréal	-	15 000
	<u>523 514 \$</u>	<u>414 289 \$</u>

6. SUBVENTIONS EN TRANSIT

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des subventions qu'il a repayées aux organismes à qui les sommes étaient destinées, comme suit:

Comité Jeunesse N.D.G.	37 321 \$
Westhaven Elmhurst Community Recreation Association	13 895
Les YMCA du Québec	<u>1 089</u>
	<u>52 305 \$</u>

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité - le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et frais courus.

Risque de crédit - le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir, aux subventions à recevoir et aux taxes de vente à recevoir.